

COMMUNE DE MALONS ET ELZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 juin 2017

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal11
Nombre de membres en exercice11
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération8

L'an **deux mille dix-sept** et le **vingt-six juin** à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MALONS ET ELZE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe GAILLARD, Maire. Convocation du 22 juin 2017 affichée le 22 juin 2017.

Présents : M. Philippe GAILLARD, M. Philippe DUMAS, Mme Ghislaine GELMETTI,
Mme Michèle MARC, M. Jean OLIVA, M. René REGIS, Mme Eve ALEXANDRE

Excusé : M. Daniel THOMAS procuration à Mme Michèle MARC

Absents : Mme Magali AMISSANO, M. Johan LODS, Mme Marie-Thérèse PASSE
M. René REGIS a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Budget principal - Budget primitif 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'adoption du budget primitif suivant :

- Section de fonctionnement : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à.... 825 516.00 €
- Section d'investissement : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à.... 253 000.00 €

Résultat du vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, M. Philippe GAILLARD.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Gaillard', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MALONS ET ELZE', 'REPUBLIQUE FRANÇAISE', and '30 (Gard)'. The signature is written in a cursive style and extends across the top and right sides of the stamp.